



**Procès-verbal  
Réunion du Conseil québécois  
par conférence téléphonique  
12 juin 2020**

---

**Ordre du jour :**

- 1. Huis clos;**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;**
- 3. Adoption des procès-verbaux;**
  - **4 au 8 novembre 2019 (Holiday Inn Laval)**
  - **12 décembre 2019 (téléconférence)**
  - **7 mai 2020 (téléconférence)**
  - **21 mai 2020 (téléconférence)**
- 4. Tableau de suivi des procès-verbaux;**
  - a) Tableau élaboré par le bureau du VPER
  - b) Points permanents à l'ordre du jour
  - c) Cahier des résolutions
  - d) Suggestions pour les réunions du conseil québécois
- 5. Rapport des mandats du comité des finances;**
- 6. Mise à jour : congrès régionaux;**
- 7. Participation plus active des représentants SST et Éducation;**
- 8. Mandats aux comités;**
- 9. Mise à jour : Covid-19;**
- 10. Nouvelle section locale à charte directe (SLCD);**
- 11. Refonte du Programme de l'expérience québécoise (PEQ);**
- 12. Varia;**

-----  
Présences : Frédéric Boucher-Legault, président, CR7 - Montréal  
Lyne Cartier, suppléante, VPER-Québec  
Jean Cloutier, président, CR3, Québec /Québec-Métro  
Sonia Gagné, Présidente a.i., CR8, Bas-St-Laurent/Gaspé/Iles-M/Côte-Nord  
Marc-André Gobeil, président, CR5, Saguenay/Lac-St-Jean/Chibouga./Chap.  
Gérald Grenon, président, CR6, Montérégie  
Fedoua Hritel, directrice, comités des femmes  
Konrad Lamour, directeur, sections locales à charte directe  
Kristine Leclerc, présidente, CR1 – Estrie / Bois-Francs  
Jimmy Mailhot, président, CR9, Mauricie  
Natasha Reynolds, présidente, CR2 – Laval/Laurentides/Lanaudière, Abitibi-  
Sébastien Paquette, président, Coordination Québécois des Syndicats  
universitaires - CQSU  
Djimy Théodore, directeur, Groupes Équité

Personnel	Yvon Barrière, VPER-Québec	Jean-Michel Fortin, coordonnateur
	Marie Malchelosse, Pol/Com	Zita Kouakou, adjointe administrative

Absences :



**Procès-verbal  
Réunion du Conseil québécois  
par conférence téléphonique  
12 juin 2020**

---

Début de la téléconférence : 08h30

**1. Huis clos**

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;**

- Modifications à l'ordre du jour :
  - Le point «Tableau de suivi de procès-verbaux » à aborder après l'adoption des procès-verbaux
  - Des points ont été ajoutés au chapitre «Varia »
    - ❖ Élections 2020 dans les sections locales
    - ❖ Prochain conseil québécois
    - ❖ Procès-verbaux
    - ❖ Nouveau calendrier d'activités
    - ❖ Obligation de quatre réunions par année
    - ❖ Collège du Fonds FTQ

p/a Gérald Grenon et Sébastien Paquette  
Adopté à l'unanimité.

**3. Adoption des procès-verbaux de réunions précédentes ;**

- Procès-verbal de la réunion du 4 au 7 novembre 2019 :  
Le procès-verbal de la réunion tenue du 4 au 7 novembre 2019 a été renvoyé aux membres pour révision et correction. La révision portera sur les différentes résolutions débattues au cours de ladite réunion :
  - Les références des statuts mentionnés dans les résolutions
  - Le nombre de résolutions discutées et la consignation des votes (dissidence, adoption, rejet)

Le renvoi du procès-verbal pour révision et re-soumission à la prochaine rencontre a été soumis au vote des membres du conseil.

p/a Lyne Cartier et Sébastien Paquette  
Adopté à l'unanimité.

- Procès-verbal de la réunion du 12 décembre 2019 :  
p/a Djimy Théodore et Marc-André Gobeil  
Adopté à l'unanimité.
- Procès-verbal de la réunion du 7 mai 2020 :  
p/a Sonia Gagné et Lyne Cartier  
Adopté à l'unanimité.
- Procès-verbal de la réunion du 21 mai 2020 :  
p/a Djimy Théodore et Marc-André Gobeil  
Adopté à l'unanimité.



**Procès-verbal  
Réunion du Conseil québécois  
par conférence téléphonique  
12 juin 2020**

---

#### **4. Tableau de suivi des procès-verbaux**

a) Tableau de suivi élaboré par le bureau du VPER

Le bureau du VPER a présenté un tableau de suivi des procès-verbaux des réunions du conseil québécois visant à :

- palier au manque de suivi des discussions menées pendant les rencontres du conseil
- faciliter le suivi des décisions prises pendant les rencontres et/ou des actions à mener à la suite des réunions
- garder un historique des activités du conseil

p/a Yvon barrière et Djimy Théodore  
Adopté à l'unanimité

b) Points permanents à l'ordre du jour

- L'idée d'inscrire des points permanents à l'ordre du jour de toute rencontre a été émise par des membres qui l'appliquent déjà dans leurs conseils régionaux.
- Il a été décidé que Lyne ferait une recherche des modèles existants et les enverrait aux membres du conseil.

c) Cahier des résolutions

Il a été suggéré d'élaborer un cahier des résolutions où seront consignées toutes les résolutions adoptées par le conseil québécois. Ce cahier sera consulté par tous les membres du conseil et révisé au besoin.

d) Suggestions pour les réunions du conseil

Dans la veine des discussions ci-dessus, les suggestions suivantes ont été faites pour rendre les réunions du conseil plus efficaces :

- Avoir un modèle préétabli d'ordre du jour avec des points permanents à discuter au besoin,
- Mettre en place des outils pour faciliter la gestion quotidienne (ex : tableau de suivi proposé par le VPER)
- Discuter de planification stratégique du conseil sur une période donnée (triennal, biennal, etc.) avec des objectifs définis.
- Se donner le temps de discuter et de mener des réflexions approfondies sur les sujets à l'ordre du jour des rencontres
- Créer un lecteur partagé pour le conseil québécois où seront sauvegardés les documents de travail du conseil (PV, résolutions, tableau de membres CQ, etc.). Ces documents pourront être consultés par tous les membres du conseil.

#### **5. Rapport des mandats du comité des finances;**

Le comité des finances a poursuivi ses travaux sur le cadre de référence pour les dépenses des conseils régionaux. Les observations/suggestions suivantes ont découlé des discussions :

- Le règlement 7 relatif au financement des conseils régionaux ne s'applique pas à certains groupes de membres (CQSU, SLCD, Équité et femmes) ;
- Réviser le règlement 7 pour l'adapter aux autres groupes ou mettre en place une procédure distincte pour ces groupes ;



**Procès-verbal  
Réunion du Conseil québécois  
par conférence téléphonique  
12 juin 2020**

---

- Une résolution avait été prévue pour le congrès (reporté) en vue de modifier le règlement 7 ;
- Clarifier le volet de vérification des dépenses : vérification faite par les conseils régionaux ou les comités ;
- S'entendre sur la définition de l'année financière et concevoir un libellé approprié.
- Les comités et groupes qui ne sont pas couverts par le règlement 7 doivent travailler ensemble et communiquer leurs commentaires et justifications.
- Les réflexions sont nécessaires pour se conformer aux exigences d'audit annuel décidé par le conseil québécois

**Action** : les commentaires et suggestions doivent être envoyés à la présidente du comité des finances pour la poursuite des travaux.

**6. Mise à jour : congrès régionaux;**

Le document final relatif aux rubriques clés des congrès régionaux sera disponible après la prochaine rencontre du CNA. Il s'agit des points suivants :

- Le cycle des congrès régionaux : les discussions se poursuivent
- Les résolutions : toutes les résolutions inscrites au cahier resteront tel quelles. Les nouvelles résolutions par suite de la pandémie seront étudiées et incluses au cahier
- Les délégués : les délégations seront composées comme si le congrès avait eu lieu en 2020. Les nouvelles sections locales nées après les dates limites établies pour 2020 pourront participer au congrès en qualité d'observateurs. L'éligibilité d'un remplaçant de délégué sera évaluée sur la base de son statut en 2019. La question devrait être portée au CNA vu que cela pourrait être un handicap sur certaines sections locales. Les sections locales qui n'ont pas pu combler le nombre de sièges qui leur étaient alloués seront invitées à compléter leur délégation.
- Les frais d'inscription : les frais d'inscription seront conservés. Les remboursements se feront si des inscrits ne sont plus en mesure d'y participer.
- Les comités : seuls les comités retenus/éligibles pour 2020 seront admis au congrès 2021.

**7. Participation plus active des représentants SST et Éducation :**

- La question a été discutée avec le coordonnateur régional ; Au besoin, des rencontres se tiendront une ou deux fois par année et réuniront représentants, délégués et comités du conseil québécois pour discuter de plan SST. Les représentants pourront être mis à contribution pour organiser ces activités.
- Instaurer une communication bidirectionnelle avec le comité permanent composé du conseil québécois et des sections locales ; Impliquer ces entités pour maintenir l'intérêt et contribuer à définir l'orientation du comité.
- Ces points ont été énoncés dans le passé, sans suivi. Que ces suggestions soient effectives et également appliquée à d'autres comités comme Action politique, Éducation, etc.
- Les conseils régionaux devront communiquer les informations de leurs délégués/représentants aux représentants ou personnel assignés.

**8. Mandats aux comités;**

- Des mandats spécifiques sont assignés aux différents comités qui présenteront les résultats de leurs travaux au conseil québécois



**Procès-verbal  
Réunion du Conseil québécois  
par conférence téléphonique  
12 juin 2020**

---

- Les idées et les initiatives émanant des comités sont encouragées; celles-ci sont à soumettre au VPER.
- Cette approche vise à faciliter la prise de position et l'efficacité des rencontres du conseil

**9. Mise à jour Covid-19;**

- Racisme : le conseil québécois doit se doter d'une résolution qui prend position sur la question du racisme et qui s'engage à lutter contre le racisme sur le long terme.
- Le président du comité d'équité a été mandaté pour proposer une résolution sur la position de l'AFPC-Québec à la prochaine rencontre du conseil québécois.

**10. Nouvelle SLCD;**

L'AFPC a accueilli une nouvelle section locale à charte directe de l'École de technologie supérieure (ÉTS).

**11. Refonte du programme de l'expérience québécoise (PEQ)**

- Des membres sont concernés et affectés par la refonte du PEQ. La FTQ et l'AFPC soutiennent la position du CQSU et des SLCD ; les membres du conseil sont invités à prendre connaissance du document envoyé par Sébastien à ce sujet.
- Des témoignages étayant la situation sont également disponibles sur la page Facebook de l'AFPC-Québec
- Remerciement de Sébastien aux membres du conseil qui ont apporté leur soutien au CQSU ; une manifestation a eu lieu le samedi 6 juin dernier ; deux autres sont prévues en fin de semaine respectivement à Québec et à Montréal.
- L'AFPC encourage ses membres à participer aux manifestations (racisme, PEQ) dans le respect des mesures de distanciation physique.

**12. Varia**

- Comité financements régionaux : un comité auquel siège le VPER a été mis en place pour plancher sur le financement des régions. Un nouveau barème de calcul des allocations régionales sera envoyé audit comité.
- Le logo sur les boîtes à repas confectionnées pour le congrès est un logo provisoire conçu par le National
- Le tirage du IPAD commandité par AGR a été fait en mars dernier ; la gagnante a reçu son prix.
- Prochain conseil québécois : avec le déconfinement progressif, une rencontre en présentiel doit être envisagée ; le télétravail ayant été prolongé jusqu'en septembre pour le personnel de l'Alliance, la question sera étudiée.
- Nouveau calendrier d'activités : le calendrier d'activités est mis à jour et publié par le National. Il sera envoyé aux membres du conseil dès sa réception.
- Obligation de quatre réunions par année : les conseils régionaux, groupes et comités doivent se conformer à l'obligation de tenir quatre réunions par année pour être considérés comme actifs. La question de la prise en compte des assemblées sera traitée par Ottawa.
- Collège du Fonds FTQ : il n'y a pas eu d'invitation concernant le collège du Fonds FTQ pour élus prévu cette année. Un suivi doit être fait auprès de la FTQ.

Levée de la réunion à 12h50.

Notes prises par Zita Kouakou.